**LE BIEN PUBLIC** Dimanche 15 mars 2015

# NATURE / MAGAZINE

En partenariat avec l'association Bourgogne-Nature (association fédératrice regroupant la Société des sciences naturelles de Bourgogne, la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et le Parc naturel régional du Morvan) et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

BIODIVERSITÉ. Diminuer les rejets de pollutions dans les milieux aquatiques.

# Protégeons notre eau!

PEUT FINIR DANS

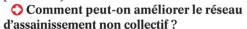
Eaux usées, eaux de pluie... Comment gère-t-on localement le traitement des eaux ? Exemple en terre icaunaise.

Une consultation du public sur l'eau du bassin Seine-Normandie est en cours jusqu'au 18 juin. À travers un regard local, zoom sur le défi n° 1 du SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) : diminuer les rejets de pollution dans les milieux aquatiques.

Quelles actions sont mises en place sur votre territoire en faveur de la qualité de l'eau?

La Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre s'est lancée, depuis 2012, dans un projet de contrat global sur le bassin Loing-Amont. Celui-ci a débuté par un état des lieux qui a per-LES RIVIÈRES ET mis de déterminer précisé-LES MATTES SOUTEBRAINES ment les différents niveaux où se produisent les pollutions. Grâce à ce bilan, le syndicat a planifié des travaux sur tout le réseau d'assainis-

sement, avec, entre autres, la réhabilitation d'une vingtaine de stations d'épuration. Des réunions techniques, organisées avec les élus des communes concernées, permettent de préciser les opérations à mener. Des études sont réalisées en amont des travaux pour évaluer l'impact des rejets sur le milieu.



Pour les habitats qui ne sont pas raccordés au tout-à-l'égout, le SPANC (Service public d'assainissement non collectif) de la Fédération des Eaux réalise un diagnostic de toutes les installations. Seulement 15 % sont conformes, tandis que 10 à 30 % représentent d'importants problèmes de pollution, avec parfois même une absence de fosse septique. Pour ces cas les plus graves, une réhabilitation est obligatoire sous quatre

### **L'EXPERT**



### **CHRISTIAN CHATON**

Président de la communauté de communes du Pays Coulangeois et président de la Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre

## Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à l'eau?

« En tant qu'élu, c'est au quotidien que l'on est confronté aux problématiques de l'eau. Il n'est pas rare que certaines communes soient contraintes d'interdire la consommation de l'eau du robinet aux femmes enceintes et aux nourrissons. Ce type de situations fait forcément réfléchir. Dans les communes rurales, le sujet s'impose aussi à vous lorsque vous êtes témoin des torrents de boues créés par les pluies. L'eau, chargée en polluants, rejoint à une vitesse vertigineuse les rivières, sans avoir été préalablement filtrée par le sol. Le ralentissement de l'artificialisation des sols, ainsi que le bon entretien des berges, avec la présence de végétation, sont autant d'outils qu'il est nécessaire de s'approprier pour trouver des solutions pérennes. »

permet, avec le souans. Le contrat global tien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de débloquer des subventions afin de soutenir ces travaux.

### O Quels gestes simples adopter pour la préservation de la ressource en eau?

Il est important d'avoir conscience que le réseau d'assainissement collectif a pour unique vocation de traiter les eaux usées. Il ne faut donc en aucun cas y déverser des déchets, médicaments, peintures... En respectant cette règle et en se rendant en déchetterie pour traiter le reste, on participe ainsi à la réduction des pollutions des eaux. Autre geste important : il faut s'abstenir de raccorder ses gouttières au réseau d'assainissement lorsque celui-ci est unitaire. Cela peut créer des afflux problématiques d'eaux pluviales à la station d'épuration. Mieux vaut récupérer astucieusement cette eau pour le jardinage! La communication auprès du grand public est un axe essentiel pour la protection de l'eau. Les classes d'eau. organisées à destination des scolaires, mais aussi des élus, sont un bon moyen de faire découvrir le cycle de l'eau et les enjeux de sa préservation. Il est par ailleurs important que les communes montrent l'exemple, en abandonnant notamment l'usage des pesticides. Il faut garder en tête que la protection de l'eau est une problématique globale.

### Petit glossaire

Artificialisation des sols : Perte de la naturalité du sol, par exemple par le bitume, qui entraîne son imperméabilisation et donc des ruissellements.

SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. Renouvelé tous les six ans, il établit les orientations et les actions à mettre en œuvre sur un territoire pour atteindre un objectif de bonne qualité de l'eau.

### Votre avis en ligne



Pour participer à la con-sultation du public sur l'eau, rendez-vous sur le site l'Agence de l'Eau Seine-Normandie: www.eau-seine-normandie.fr. Depuis la page d'accueil, vous pourrez accéder au questionnaire en ligne. Des ressources pédagogiques vous permettront de vous approprier la thématique. Pour approfondir le sujet, un résumé complet du projet du SDA-GE 2016-2021 est également disponible en téléchargement. Il présente la vocation du SDAGE, le bilan du SDAGE précédent et les objectifs à venir.

### **DOCUMENTAIRE**

### Pollution des océans par les déchets plastique

Le documentaire Expédition 7<sup>e</sup> Continent Atlantique Nord mai 2014 est désormais disponible en ligne sur http:// www.septiemecont.com/, pour sensibiliser sur la pollution des océans par le plastique. Ce film raconte l'expédition, conduite par Patrick Deixonne, chef de mission. L'Agence de l'eau Seine-Normandie a soutenu cette expédition et organisée la démarche de sensibilisation auprès des scolaires.

### **CRÉDITS**

Coordination: Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan. Illustration : Gilles Macagno Rédaction : Christian Chaton